



Communiqué de presse fédération Sud Santé Sociaux

> Vendredi 9 décembre 2011

>

> Mercredi 7 décembre à l'appel de la Fédération Sud Santé Sociaux, des milliers de salariés-es de la Branche des Associations Sanitaires et Sociales (BASS) étaient en grève et dans l'action pour dénoncer la « casse » des Conventions Collectives (CC).

>

> Des manifestations et rassemblements ont eu lieu devant les chambres patronales, les ARS et à Paris devant les ministères du travail et de la santé. Plus de 1000 à Paris, 300 à Lyon, 150 à Clermont Ferrand, mais aussi à Rouen, Albi, etc. dans une indifférence médiatique inquiétante...

>

> A ce jour la dénonciation de la CC 51 par la Fehap est effective depuis le début du mois de décembre. Pour la CC 66 le ministère du travail a une fois de plus fait le constat de l'échec de la négociation, le syndicat employeur(Syneas) s'apprête à dénoncer la première convention collective du secteur médico social et social (250 000 salariés-es).

>

> La crise des financements publics accélère le processus de restructuration en cours depuis 2002 dans l'ensemble du secteur sanitaire et social. Les petites associations disparaissent au profit d'associations qui n'ont rien à envier aux groupes privés lucratifs en matière de gestion des établissements et services. C'est bien à l'abandon complet des valeurs associatives auquel on assiste et à la mise en œuvre de politiques qui ne visent qu'à détruire les acquis sociaux, réduire le coût du travail et augmenter la « productivité » dans un secteur confronté quotidiennement à la maladie, aux handicaps et à la pauvreté.

>

> Face à cette offensive globale et concertée entre le gouvernement Sarkozy, les patrons associatifs et les groupes privés, la Fédération Sud Santé Sociaux appelle dans les semaines et mois à venir les salariés-es syndiqués et non syndiqués, leurs organisations syndicales à organiser dans l'unité la résistance contre la « marchandisation » des activités sanitaires et sociales et la « casse » des conventions collectives.

>

> Partout des Assemblées Générales dans les établissements et les départements doivent être organisées pour mettre en œuvre cette résistance et porter les revendications sur les salaires, les conditions de travail et l'amélioration des prises en charge des patients et usagers du secteur.

>

> La Fédération Sud Santé Sociaux mettra tout en œuvre pour organiser les luttes des salariés-es de la BASS, pour une convention collective de la branche, pour la défense de l'ensemble des acquis sociaux et une protection sociale solidaire de haut niveau, protectrice des personnes les plus fragilisées et particulièrement en danger par ces temps de crises.

>

> Fait à Paris le 9 décembre 2011.

>